

Comité technique de la DREAL du 4 décembre 2012

présentation du bilan social 2011 :

dégradation des conditions de travail à la DREAL

Le **bilan social 2011 de la DREAL** a été présenté lors de ce comité technique. Nous tenons à féliciter le SG et ses agents pour ce travail, certes perfectible, mais qui constitue déjà une réelle avancée dans la transparence sur l'organisation du travail et la vie des agents à la DREAL.

Ce bilan dessine une situation de travail, suite au déménagement de la DREAL sur le technopôle, qui apparaît comme fortement dégradée sur de nombreux points.

Désaffection au travail

Même si les effectifs ont progressé entre 2010 et 2011, la proportion d'ETP vacants est toujours importante, de l'ordre de 9 % (soit 35 ETP). L'attractivité de la DREAL n'est pas son point fort.

Le travail à temps partiel est particulièrement développé à la DREAL : 19% des agents, contre seulement 11% au niveau national. Que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, les taux de temps partiels sont plus importants à la DREAL : hommes (6,8% contre 3,4%) et femmes (30,5% contre 22,6%). Et plus surprenant, le nombre d'agents à temps partiel augmente de 9% entre 2010 et 2011 à la DREAL, tandis qu'il diminue de 5% au niveau national. La diminution peut s'expliquer par la période de crise et de stagnation du pouvoir d'achat que nous connaissons : les agents arbitrent pour plus de revenus et moins de temps libre. ***Mais comment expliquer la progression du temps partiel à la DREAL à cette même période ??***

La gamelle et le casse-croûte

Nous avons pointé en son temps la faible attractivité du technopôle en terme de restauration et la difficulté à trouver une solution pratique et de bon rapport qualité-prix pour tous. On constate en 2011 que seulement 2500 repas subventionnés ont été pris, soit à peine 7 repas par agent dans l'année ! Au total, les dépenses consacrées en 2011 à la restauration collective atteignent 15600 euros, soit environ 40 euros par agent. Au niveau du ministère, la dépense moyenne est de 140 euros par agent ...

Les repas subventionnés sont trop chers, car l'administration ne participe pas suffisamment au fonctionnement des structures. Qui plus est, aucune subvention ne permet d'obtenir un repas bio. ***Encore un exemple à ne pas suivre du ministère du Grenelle !!!***

Transports collectifs en berne

Comme on s'y attendait, et comme on le répète depuis longtemps, le déménagement au technopôle + les travaux du METTIS aboutissent à une situation catastrophique pour les déplacements quotidiens, et particulièrement pour l'usage des transports en commun. Le bilan 2011 nous apprend que 32 agents utilisent les transports en commun quotidiennement, et bénéficient ainsi de la prise en charge partielle des billets. Soit une proportion de 8% des agents. Comme nous l'indiquions dans notre « indicateur de performance de la DREAL » de juin 2011 (ci-après pour rappel), nous sommes passés de près de 50 % à

moins de 10% pour les « pratiques vertueuses » de déplacement des agents entre 2010 et 2011. **Encore un exemple à ne pas suivre du ministère du Grenelle !!!**

Formation en baisse, promotion minime

Problèmes de restauration, difficultés de déplacement, on commence à comprendre le développement du temps partiel et la faible attractivité. A cela on peut aussi rajouter la démotivation due au **faible taux de promotion** à la DREAL (4,8%, quand la moyenne nationale des corps du ministère est de l'ordre de 8%). **La formation**, qui devait fortement se développer afin notamment d'aider à l'acculturation des agents au sein d'un grand ministère, est à la peine. Le nombre moyen de jours de formation suivie par agent passe de 8 en 2010 à 5 en 2011. Le budget *formations et concours* passe de cinquante milles euros à trente milles, avec une enveloppe formation en baisse de 10%.

L'année 2011 ne restera pas dans les mémoires comme une bonne année à la DREAL ! Il sera intéressant de mesurer l'évolution en 2012 pour voir si le bateau, bien mal parti, va vers le naufrage ou vers des rivages plus cléments...

Pour 2013, il faut se donner les moyens de progresser sur ces différents sujets. En particulier, il nous semble inconcevable de se satisfaire de la situation actuelle en matière de restauration. Ce sujet doit devenir prioritaire dès aujourd'hui, afin de proposer des solutions pour améliorer la qualité et baisser le « ticket d'entrée » au repas sur le technopôle.

A quand une « **certification qualité** » sur les **conditions de travail et de vie des agents à la DREAL ? ☺**

Les représentants SNE-FSU